

MESURE FEADER 311 – GUICHET UNIQUE DDTM HERAULT
Liste des pièces justificatives

Dossier :

Public concerné	PIECE	Manquant	Conforme	Sans objet
TOUS	Exemplaire original du formulaire de demande de subvention Feader 311			
	Lettre de demande de subvention au Président de chaque collectivité sollicitée			
	Note technique de présentation (<i>indications fournies dans la notice jointe au formulaire</i>)			
	Présentation de la structure demandeuse (plaquette, organigramme,...)			
	Pièces justificatives des dépenses prévisionnelles : <ul style="list-style-type: none"> ▫ devis estimatifs détaillés des travaux et par type d'investissements <i>nb : devis datés avec indication de l'organisme qui les a établis et permettant d'apprécier le montant de la dépense envisagée</i>			
	Relevé d'identité bancaire (ou copie lisible)			
	Tout document justifiant la situation du demandeur au regard de la TVA <i>(assujettissement ou non/récupération ou non de la TVA)</i>			
	Preuve de la propriété, de la jouissance ou de la libre disposition du bien (locaux, terrain...) <i>Le cas échéant, document établissant que le demandeur a ou aura le droit d'effectuer les travaux sur des terrains ou des immeubles ne lui appartenant pas</i>			
	Projets d'immeubles et travaux selon les cas : <ul style="list-style-type: none"> ▫ arrêté de permis de construire ou d'autorisation de travaux (notamment au titre de l'accessibilité et de la sécurité) 			
	Projets d'immeubles et travaux : <ul style="list-style-type: none"> ▫ plan de situation ▫ plan cadastral ▫ plan de masse des travaux ▫ plan des aménagements intérieurs 			
	Justification du statut agricole pour les formes sociétaires <ul style="list-style-type: none"> ▫ affiliation de la société à la MSA ▫ affiliation à l'AMEXA pour chaque associé exploitant Justification du statut agricole pour les exploitants à titre individuel <ul style="list-style-type: none"> ▫ affiliation à l'AMEXA ou autre régime de protection sociale 			
	Justification du paiement des cotisations sociales : <ul style="list-style-type: none"> ▫ attestation de la MSA : demandeur à jour du paiement des cotisations 			
	Toute attestation de dépôt d'une demande d'autorisation ou autorisation préalable requise par la réglementation et nécessaire à l'instruction du dossier			
	Les 2 dernières liasses fiscales certifiées : bilan, compte de résultat, annexes			
Attestation sur la perception, ou non, d'aides publiques directes et indirectes <i>Modèle ci-joint en annexe au présent récapitulatif</i>				
PERSONNE PHYSIQUE	Preuve de l'identité ou de l'existence légale du porteur de projet : Certificat d'immatriculation : n° SIRET ou n° PACAGE Ou copie d'une pièce d'identité si absence de n° SIRET ou de n° PACAGE			
FORME SOCIETAIRE	Preuve de l'identité ou de l'existence légale du porteur de projet : Extrait K bis ou inscription au registre ou répertoire concerné Statuts (pour GAEC, EARL, SCEA ou autre forme sociétaire)			
ASSOCIATION	Preuve de l'identité ou de l'existence légale du porteur de projet : Copie du récépissé de déclaration en préfecture ou de la publication au Journal officiel de la République française			
	Statuts approuvés ou déposés de l'association uniquement lorsqu'il s'agit d'une première demande de subvention auprès du guichet unique ou lorsqu'ils ont été modifiés depuis			
	Liste des membres du conseil d'administration ou du bureau			
	Délibération de l'organe compétent approuvant le projet et le plan de financement			

- ❑ Référence : décret n° 2009-1452 du 24/11/2009 (règles d'éligibilité des dépenses des programmes de développement rural - PDR) / Arrêté du 25/02/2011 (contenu minimum d'un dossier complet - PDR)
- ❑ Le cas échéant, des pièces complémentaires jugées nécessaires à l'instruction du projet pourront vous être demandées.
- ❑ Faire copie des pièces à chaque acteur concerné par votre dossier : DDTM34 - Conseil Régional – Conseil Général – autre financeur...

MESURE FEADER 311 – GUICHET UNIQUE DDTM HERAULT
Liste des pièces justificatives

Dossier :

Public concerné	PIECE au titre du dispositif IDEA (si demande financement auprès de la Région Languedoc-Roussillon)	Manquant	Conforme	Sans objet
TOUS	Document IDEA « Diagnostic et projet global d'exploitation à 3 ans »			
	<p>Attestation fournie par les réseaux sollicités pour les engagements ci-dessous ou un justificatif (Contrat de licence pour la Marque Sud de France)</p> <p>▫ Pour les produits commercialisés</p> <p>Avoir obtenu l'autorisation d'utiliser la Marque Sud de France Inscription sur www.sud-de-france.com Rubrique « adhérer à la marque » <i>Pour information, il n'existe pas d'attestation : veuillez réaliser une impression écran comme justificatif, nous vous en remercions.</i></p> <p>▫ Points de vente (caveaux)</p> <p>Engager la démarche d'obtention du Label « Qualité Tourisme Sud de France » Consulter le site : www.qualite-sudfrance.com</p> <p>▫ Pour les projets œnotouristiques (hébergement, table d'hôte, ...)</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Adhérer à un réseau de développement et promotion de l'agritourisme reconnu par la Région (Bienvenue à la ferme ou Accueil Paysan) 2. Obtenir l'agrément d'hébergement : <ul style="list-style-type: none"> ▫ 3 épis - Gîtes de France ▫ 3 Clés - Vacances ▫ 3 étoiles - Gîtes Accueil Paysan 			
Pour bonification éventuelle	Attestation « Label Tourisme et Handicap »			
	Attestation de certification en Agriculture Biologique			
	Copie de la carte nationale d'identité (Jeune agriculteur)	Fournie par la DDTM34		
	Copie du certificat de conformité JA (Jeune agriculteur)	Fournie par la DDTM34		
	Copie du Plan de Développement de l'Exploitation (Jeune agriculteur)	Fournie par la DDTM34		
	Copie du Contrat Global d'Objectifs, le cas échéant, dans le cadre du dispositif régional « Pacte Agriculture » (Jeune agriculteur)			

- Référence : décret n° 2009-1452 du 24/11/2009 (règles d'éligibilité des dépenses des programmes de développement rural - PDR) / Arrêté du 25/02/2011 (contenu minimum d'un dossier complet - PDR)
- Le cas échéant, des pièces complémentaires jugées nécessaires à l'instruction du projet pourront vous être demandées.
- Faire copie des pièces à chaque acteur concerné par votre dossier : DDTM34 - Conseil Régional – Conseil Général – autre financeur...

Dossier :

ANNEXE

Attestation sur la perception, ou non, d'aides publiques directes et indirectes

DEMANDEUR :

ENTREPRISE, le cas échéant :

REPRESENTANT, le cas échéant :

- Je déclare avoir perçu des aides publiques directes et indirectes dans les 3 années qui précèdent la demande de subvention et notamment celles reçues au titre des règlements de minimis (CE 1998/2006 de la Commission du 15 décembre 2006 ou CE 69/2001 de la Commission du 12 janvier 2001 concernant l'application des articles 87 et 88 du traité aux aides de minimis.)

INTITULE AIDE	Montant en € Année N-3	Montant en € Année N-2	Montant en € Année N-1

Lors de la notification de son aide, le financeur est censé vous préciser de quel régime de déclaration relève l'aide en question

- Je déclare ne pas avoir perçu d'aides publiques directes et indirectes dans les 3 années qui précèdent la demande de subvention.

Pour faire valoir ce que de droit

Fait à

Le

Signature et cachet

- Référence : décret n° 2009-1452 du 24/11/2009 (règles d'éligibilité des dépenses des programmes de développement rural - PDR) / Arrêté du 25/02/2011 (contenu minimum d'un dossier complet - PDR) 3/3
- Le cas échéant, des pièces complémentaires jugées nécessaires à l'instruction du projet pourront vous être demandées.
- Faire copie des pièces à chaque acteur concerné par votre dossier : DDTM34 - Conseil Régional – Conseil Général – autre financeur...